

SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE MAISONNEUVE
514 596-5441

Le service de garde reçoit tous les enfants de la maternelle 4 ans à la 2^e année du 3^e cycle (6^e année) pour les parents qui en ont besoin.

Heures d'ouverture

De 7 h à 18 h, du lundi au vendredi. Le service est également offert lors des journées pédagogiques.

Inscriptions

Il est possible d'inscrire son enfant en tout temps pendant l'année.

Journées pédagogiques :

Dès le début de l'année, l'information sur les activités et les sorties planifiées lors des journées pédagogiques sera transmise. Les parents pourront alors inscrire leur enfant aux journées pédagogiques soit sur un formulaire d'inscription fourni à l'enfant qui fréquente déjà le service de garde, soit par téléphone pour l'enfant non inscrit au service de garde.

À l'école Maisonneuve, l'équipe du service de garde travaille à créer un milieu de vie épanouissant et sécuritaire pour les enfants. Les parents reçoivent au début de chaque année les règlements complets du service de garde.